**COLINET Séverine**

Maître de Conférences en Sciences de l’Education

Université de Cergy-Pontoise, laboratoire EMA (EA-4507), chercheuse associée au LEPS (EA-3412/Université Paris Sorbonne Cité)

severine.colinet@u-cergy.fr

**Bien-être, santé à l’école et réforme des rythmes scolaires**

Cette communication est issue de la proposition d’article soumise à la revue Diversité. Elle pourrait s’inscrire dans l’axe 1 du colloque « Approches théoriques et pratiques du bien-être dans l’éducation ».

*Objet de la communication*

La communication se propose d’analyser la perception des effets de la dernière réforme des rythmes scolaires (Ministère de l’Education Nationale, 2013) sur la santé des élèves et des enseignants, au sens du bien-être tel que l’Organisation Mondiale de la Santé le définit en 1946.

Dans le souci du bien-être de l’enfant et pour combattre l’échec scolaire, le Ministère de l’Education Nationale a eu recours à la modification des rythmes scolaires dans l’enseignement du premier degré. Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l’organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires « prévoit la mise en place d’une semaine scolaire de 24 heures d’enseignement réparties sur 9 demi-journées afin d’alléger la journée d’enseignement » (Ministère de l’Education Nationale, 2013).

Les déterminants du bien-être à l’école ont largement été étudiés à travers les études sociologiques portant sur le care en éducation. « Le bien-être à l'école (…) se manifeste par une vie émotionnelle positive qui est le résultat de l’harmonie entre la somme des facteurs environnementaux spécifiques d’un côté et des besoins personnels des élèves et de leurs attentes vis-à-vis de l'école de l’autre côté » (O’Brien, 2008, p.92). Certaines études (Lenoir et Berger, 2007) montrent que le bien-être des élèves est perçu par la communauté éducative à travers une approche organisationnelle et matérielle qui renvoie davantage à une définition hygiéniste de la santé. À l’inverse, notre étude tente de mettre en évidence des représentations, des conceptions et des perceptions du bien-être à partir d’une approche globale du « métier d’élève » (Perrenoud, 2005).

Lors de cette communication, nous nous demanderons comment le bien-être est perçu à la fois par les élèves et les enseignants à l’école, mais aussi par les parents, partenaires de l’école, sur les plans éducatif, social, émotionnel et corporel. Quel modèle de traitement du bien-être à l’école émerge des discours des élèves, des professionnels et des parents interrogés ?

*Méthode*

Pour répondre à notre intention de saisir le point de vue des élèves, des enseignants et des parents, une enquête qualitative et exploratoire a été mise en place. Parallèlement à cinq temps d’observation non-participante d’activités scolaires et péri-scolaires, vingt-deux entretiens semi-directifs ont été réalisés, au premier degré, de la maternelle au CM2, dans des écoles publiques et privées de zones urbaines, à Paris et à Rennes, ainsi qu’en zone rurale dans une ville de moins de 3000 habitants en Bretagne. Ces entretiens ont été conduits auprès :

* d’élèves (7 entretiens),
* d’enseignants (8 entretiens),
* de parents (7 entretiens).

Bien que non-représentatif et non-probabiliste, cet échantillon se veut néanmoins raisonné car correspondant à une diversité de situations.

Après la transcription intégrale des entretiens, les données ont été traitées informatiquement, en utilisant un logiciel d’analyse de contenu thématique de données - Atlas.Ti. Les catégories émergentes de l’analyse ont donc été générées de façon inductive. À l’issue de cette analyse thématique, nous avons procédé à une analyse descriptive et interprétative des résultats.

*Résultats*

Les résultats mettent en évidence les représentations du lien entre le bien-être des élèves et celui des enseignants. Cette étude propose un modèle empirique de traitement du bien-être à l’école, en mettant en lumière une approche globale et interactionnelle de l’école. L’analyse des discours fait apparaître une approche protéiforme de la représentation du bien-être des élèves et des enseignants. Dans les optiques qui s’en dégagent et notamment par rapport aux liens d’interdépendance entre facteurs et entre acteurs, ces discours témoignent d’une inclusion certaine de la notion de microsystème, telle que la théorise l’approche écologique de Brofenbrenner (1979).

*Plan de la communication*

Dans un premier temps, après s’être attaché à circonscrire la notion de bien-être et avoir présenté la réforme des rythmes scolaires, nous aborderons la méthodologie de cette recherche. Une seconde partie de cette communication nous permettra d’élaborer, sur la base des résultats de notre enquête, une cartographie exploratoire des relations entre les éléments constitutifs du bien-être des 4 composantes du microsystème enfant-parent-enseignant, l’originalité de cette enquête résidant dans le croisement des perceptions des différents acteurs. Un modèle empirique de traitement du bien-être sera finalement élaboré, avant de discuter les apports de cette recherche.

*Mots-clés :* bien-être, réforme des rythmes scolaires, école, regards croisés élèves-enseignants-parents

*Références bibliographiques citées :*

Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design.* Cambridge, MA: Harvard University Press.

Lenoir, M., Berger, D. (2007). Représentations du bien-être du collégien selon la communauté éducative : étude exploratoire. *Santé Publique, 19,* pp. 373-381.

O’Brien, M. (2008). Well-Being and Post-Primary Schooling. A review of the literature and research. NCCA Research Report No. 6, Dublin.

Perrenoud, P. (2005). *Métier d'élève et sens du travail scolaire*. Paris : ESF.

*Textes législatifs et réglementaires*

Ministère de l’Education Nationale. (2013). Publication du décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, le 26 janvier 2013. <http://www.education.gouv.fr>, consulté le 19/12/2015.

OMS. (1946). Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946 ; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats. 1946 ; (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n°. 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948, <http://www.who.int/about/definition/fr/print.html>, consulté le 06/01/2016.